

*Rapport du Comité d'éthique de la Ligue de football majeur du Québec
20 août 2007*

Match du 28 juillet 2007 entre les X-men de Beauce et les Rebelles de Québec.

L'évènement en cause implique le no 11, François Godmer, des Rebelles de Québec et du no 9, Jean-Philippe Ménard des X-Men de Beauce.

Lors du match opposant les X-Men de Beauce et les Rebelles de Québec, avec 4 minutes à faire au match, Jean-Philippe Ménard intercepte une passe; ce dernier sort du terrain en montrant le ballon à ses poursuivants. Le no 11 des Rebelles, François Godmer, le poursuit hors des limites du terrain et le plaque.

Ce geste a failli blesser des spectateurs qui étaient près du terrain mais dans les zones réservées aux spectateurs. Jean-Philippe Ménard aurait pu être sérieusement blessé puisqu'il était en position vulnérable, étant sorti des limites du terrain.

Les preuves déposées : un film du match en format DVD, les rapports des officiels en poste ainsi que les rapports des équipes.

Le comité d'éthique considère que Jean-Philippe Ménard a nargué volontairement ses poursuivants, et ce, dans le feu de l'action et suite à un jeu important pour son équipe. Il aura donc un avertissement à son dossier.

Le comité d'éthique considère qu'en raison de l'expulsion de la partie par les arbitres, de la gravité du geste et du fait que des spectateurs auraient pu être blessés, François Godmer, des Rebelles, devra purger une suspension de trois (3) matchs au début de la saison 2008.

Jean-François Guay, CRHA
Président du Comité d'éthique de la LFMQ
Saison 2007

c.c. : Patrick Michaud, président LFMQ
Hugues Gagnon, gouverneur des Rebelles de Québec
Nicolas Buffolino, gouverneur des X-Men de Beauce
Pierre-Olivier Doucet, représentant des arbitres pour l'APAFQ